

Cazaubon : Le PETR développe l'attractivité de la base de loisirs



Cazaubon : Le PETR développe l'attractivité de la base de loisirs

Lundi après-midi, Jean-Charles Jobart, sous-préfet de Condom s'est rendu à la base de loisirs de l'Uby, où l'attendaient le maire Jean-Michel Augré, son adjointe Marie-Ange Passarieu, ainsi que l'adjoint au maire Michel Vigier. Jean-Charles Jobart venait constater l'avancée des travaux d'aménagement de la base dont les équipements dataient des années 1970. La commune ayant constaté que la fréquentation était en baisse depuis une dizaine d'années, a souhaité en renouveler l'attractivité et elle a donc engagé une opération de requalification de cet équipement stratégique et singulier. Le sous-préfet a précisé : « Il s'agit d'un véritable projet de territoire, porté notamment par le Pôle d'équilibre territorial rural (PETR) du Grand Armagnac, dont la commune est membre. »

Cazaubon-Barbotan les Thermes territoire prioritaire

Après avoir rappelé l'importance économique de Cazaubon avec ses 16 000 curistes (21 000 avec les accompagnants), plus les vacanciers et touristes, ce qui fait un total de 50 000 personnes qui viennent sur ce territoire, le sous-préfet a précisé qu'il était évidemment prioritaire.

Le PETR

Le sous-préfet a précisé que le 19 décembre 2016, à la préfecture du Gers a eu lieu la signature des contrats cadre de ruralité des PETR du Pays d'Auch, du Pays d'Armagnac et du Pays Portes de Gascogne et que lundi 3 juillet 2017, à la Préfecture du Gers, venaient d'être signées les conventions financières 2017 Etat/PETR des PETR du Pays d'Auch, du pays d'Armagnac, du Pays Portes de Gascogne et du Pays du Val d'Adour. Les projets des PETR gersois sont dédiés principalement à l'attractivité des territoires ainsi qu'aux services à la population.

L'aménagement de la base de loisirs

Pour Cazaubon-Barbotan les Thermes, qui est la 1^{er} station thermale de Midi-Pyrénées et la 3^e station Thermale de la nouvelle région, l'objectif global du projet de requalification est de donner une nouvelle dynamique économique à la base de loisirs, en affirmant sa double attractivité, les potentialités qu'elle offre en termes d'activités sportives et de tourisme vert à l'échelle départementale et régionale. Dès le mois de janvier 2017, la commune a missionné une équipe de maîtrise d'œuvre pluridisciplinaire (paysagiste, architecte-urbaniste, bureau d'études techniques), afin que la première phase de réalisation des travaux soit réalisée pour la saison touristique 2017.

C'est cette tranche de travaux que Jean-Charles Jobart est venu visiter. Elle comprend la création d'une aire de jeux aquatique, ainsi que celle de jeux pour enfants de 6 à 12 ans, la réhabilitation des jeux existant destinés aux enfants, l'installation de clôture ajourée autour de la piscine et d'un local de rangement pour les pédalos, la construction d'un local de rangement pédalos et canoës, le renouvellement du patrimoine arboré, la création de cheminements piétons accessibles PMR aux abords du lac, la végétalisation des berges, le mobilier et la signalétique.

Le budget et les subvention accordées

Le budget de cette 1^{ère} tranche est de 500 000 euros HT. La part de l'Etat : FSIPL Cdr est de 100 000 euros (20%), du Conseil régional est de 100 000 euros (20%), les fonds européens sont de 40 000 euros (8%) via le programme Leader du Pays Armagnac, et la part mobilisée par le maître d'ouvrage qui est la commune de Cazaubon est de 260 000 euros soit 52%.